

Pontarlier

votre
ville

Bulletin d'information de la Ville de Pontarlier

Octobre 2014

66



P7/DOSSIER

La Stratégie
Globale de Sûreté



P3/ACTUALITÉ

La Maison
de l'Intercommunalité

Pratique



Hôtel de Ville

56, rue de la République - BP 259
25304 Pontarlier Cedex - **03 81 38 81 38**
mairie.pontarlier@ville-pontarlier.com
www.ville-pontarlier.fr et www.mobipont.fr

Communauté de Communes du Larmont

8A, rue de la Grande Oie - Houtaud - BP 49
25301 Pontarlier Cedex - **03 81 39 40 02**
ccl@cc-larmont.fr
www.cc-larmont.fr et m.cc-larmont.fr (version mobile)

Centre Communal d'Action Sociale

Complexe des Capucins
6, rue des Capucins - 25300 Pontarlier
03 81 46 51 36

Office de tourisme

14, rue de la Gare - **03 81 46 48 33**
www.pontarlier.org

Marché

Le jeudi et le samedi
Place Jules Pagnier, de 7 h 30 à 13 h

Urgences



Commissariat de police :

16, rocade Pompidou - **03 81 38 51 10**

Gendarmerie :

4, rue Moulin Parnet - **03 81 39 06 60**

Sapeurs-pompiers : 18

Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté / Pontarlier

2, faubourg Saint-Étienne - **03 81 38 54 54**

Médecin de garde

(nuit, week-end et jours fériés) : **39 66**

En cas d'urgence, faites le **15**

Pharmacie de garde :

se renseigner auprès du Commissariat,
muni d'une ordonnance.

Dépannage EDF : 0 810 333 025

Dépannage GrDF : 0 800 47 33 33

Dans le souci de vous faire parvenir avec régularité nos publications, nous vous serions reconnaissants de signaler les éventuels dysfonctionnements de diffusion au 03 81 38 81 48.

Directeur de la publication : Patrick Genre / **Équipe rédactionnelle :** Sylvain Ducret, Natacha Tocant, Mélanie Grammaire / **Avec l'aimable participation de :** Annie Velot, Sonia Verbist / **Coordination :** Sylvain Ducret / **Administration - Secrétariat de rédaction :** Mélanie Grammaire / **Crédit photos et illustrations :** Ville de Pontarlier, Archi+Tech / **Visuel de couverture :** Ville de Pontarlier / **Dossier :** Alexis Baud, Ville de Pontarlier / **Rubrique « Coup d'œil dans le rétro » :** voir mentions en pages 4 et 5.

Création et mise en pages :  scoop communication 02 38 63 90 00 / **Impression :** IME 01 45 72 28 88 / **Régie publicitaire :** Elixir 03 81 81 28 75

Distribution : Mediapost / **Version sonore :** ADDM Studio / **Nombre d'exemplaires :** 10 500 / **Dépôt légal :** OCTOBRE 2014 / **ISSN :** 1268-4740

Imprimé sur papier intégralement recyclé à base d'encre végétale.



3 III Actualité

La Maison de l'Intercommunalité

4 et 5 III Coup d'œil dans le rétro

7 à 10 III Dossier

La Stratégie Globale de Sûreté



11 III Travaux

Le point sur les travaux

12 III Actualités

- Nouveaux horaires de la piscine municipale
- Double anniversaire des crèches municipales
 - Octobre rose
 - Les Chemins de la contrebande
 - Création du Pass'Sports Forme
- 3 étoiles et un nouveau site Internet pour le camping
- Inscrivez-vous au service SMS Info

13 III Environnement

14 III Vie associative

Équipe cynotechnique de secours aquatique et d'obéissance du Haut-Doubs

15 III Actualités

Le Street-Art pour passionner les jeunes

15 III Agenda

Ce qu'il ne faut pas manquer...

16 III Tribunes libres

Expression des groupes politiques

Stratégie Globale de Sûreté

Prévention, pédagogie, éducation

C'est la rentrée et je souhaite qu'elle soit la meilleure, pour chacun d'entre vous.

Cette rentrée est marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Projet qui modifie de manière importante l'aménagement du temps scolaire et du temps périscolaire, projet qui a été pris à bras-le-corps par la Ville de Pontarlier afin de proposer un aménagement du temps qui vise l'objectif premier, à savoir l'intérêt de l'enfant. D'où le choix du samedi matin et la mise en place des activités périscolaires.

Il y aura forcément des ajustements qui, à l'expérience, s'avéreront nécessaires, mais je veux ici remercier l'ensemble des services de la Ville de Pontarlier et les associations ainsi que les Francas qui ont collaboré à la mise en place de cette nouvelle organisation.

La rentrée c'est aussi un bilan, un bilan des activités estivales qui ont été toutes marquées par un succès populaire important. C'est une magnifique récompense pour l'ensemble des associations, qui, avec la Ville, contribuent à animer Pontarlier et à faire en sorte que Pontarlier soit une ville attractive y compris en période estivale pour les nombreux touristes qui ont fréquenté notre région.

Mais la rentrée c'est aussi la prise en compte de dossiers importants et je voudrais évoquer ici le problème de la sécurité.

Nous avons vécu un été qui a été marqué par deux faits majeurs. D'une part une recrudescence d'incivilités, d'agressions verbales, de tentatives de vol et d'autre part la gestion très difficile du séjour d'un groupe de Gens du Voyage qui pendant plus de 2 mois ont semé la zizanie sur le territoire de Pontarlier, mais bien au-delà, sur l'ensemble du Haut-Doubs.

Je crois que lorsque l'on parle de sécurité, il ne faut pas avoir d'œillères, il faut oser en parler sans a priori ni dogmatisme. C'est dans cet esprit que Christian POURNY et Jacques PRINCE mettent en place la Stratégie globale de sûreté.

Il s'agit en effet d'aborder cette problématique de la Sécurité sous tous les angles, et vous découvrirez dans le dossier central de ce numéro tous les volets qu'elle comporte, en commençant par la prévention.

Cette Stratégie globale de sûreté mise au point à Pontarlier inclut divers leviers sur lesquels nous pourrions intervenir pour améliorer la sécurité et ainsi dissiper le sentiment diffus d'inquiétude que ressentent un certain nombre de Pontissaliens.

Prévention, pédagogie, éducation, mais aussi coercition, avec par exemple le renforcement de la Police Municipale, une nouvelle convention avec la Police Nationale et l'installation de caméras de vidéoprotection (dix-neuf au total seront installées dans les trois ans à venir).

Cet équipement, comme les mesures annexes, visent tout simplement à faciliter éventuellement les recherches de la Police et à dissuader celles et ceux qui voudraient nuire à la tranquillité publique. Ces derniers devront admettre qu'ils ne pourront plus le faire désormais en toute impunité, mais qu'ils risqueront d'être filmés et donc plus facilement identifiés.

Pontarlier reste une ville tranquille, une ville où il fait bon vivre. Mais c'est à nous, et bien sûr à moi d'abord en tant que Maire, de faire en sorte que cette situation ne se dégrade pas. C'est à moi, avec mon équipe municipale, de mettre en place tous les moyens nécessaires pour y parvenir.

Je vous souhaite bien cordialement une bonne lecture de ce nouveau numéro de *Pontarlier votre ville* et vous invite à le découvrir et à le parcourir avec autant d'attention et de satisfaction que d'habitude.



Patrick GENRE,

*Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Larmont,
Conseiller régional
de Franche-Comté*

*Pontarlier reste une ville
tranquille, une ville où il fait
bon vivre.*

Découvrez votre nouvelle marque
à PONTARLIER ainsi que son show room exclusif...



GARAGE-DORNIER

«SINCE 1964»
garage-dornier.fr

03 81 39 09 85

51,53,55 rue de Salins
PONTARLIER



Jeep



38 millions de français ont déjà choisi une vraie mutuelle

**Demain
se préserve
dès aujourd'hui**

Muti

L'ACCORD MUTUEL

COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ

PRÉVOYANCE
ET ÉPARGNE

RETRAITE
COMPLÉMENTAIRE

CAPITAL DÉCÈS,
FRAIS OBÈQUES

Contactez-nous
03 81 47 04 40

Besançon
1, rue des Cras
25086 Besançon
Cedex 9



www.muti.fr

La Maison de l'Intercommunalité

Alors que les travaux ont commencé en mars 2014, la première tranche d'aménagement de la « Maison de l'Intercommunalité » sera livrée en janvier 2015.

Ce projet résulte d'une volonté de rationaliser et d'optimiser le fonctionnement et la synergie entre les services de la Communauté de Communes du Larmont et de la Ville de Pontarlier. À terme, cette mutualisation des moyens et des locaux va permettre la réalisation d'économies de fonctionnement sur ces deux entités.

Des locaux pour les services mutualisés de la Ville et de la CCL

Connue par les Pontissaliens pour être l'ancienne maison Sbarro, la structure a bénéficié d'un réaménagement, d'un coût prévisionnel d'environ 4 millions d'euros, qui a été spécialement pensé pour intégrer les services administratifs et techniques dispersés (Hôtel de Ville, Centre technique, Belle Vie à Houtaud). D'une surface totale d'environ 8 700 m², les nouveaux locaux situés rue Pierre Dechanet accueilleront notamment les ateliers, magasins et ser-

vices techniques ainsi que les services de la CCL et des domaines mutualisés de la Ville.

Il a tout d'abord fallu démonter l'existant afin de réaliser de lourds travaux notamment d'étanchéité, d'isolation thermique et de mise aux normes suivant les réglementations techniques en vigueur. Au final reste « le squelette » de l'ancien bâtiment : dalle, poteaux, charpente et une partie de la couverture.

Au rez-de-chaussée se trouveront le magasin de fournitures de la collectivité, les garages, services techniques et ateliers municipaux de la Ville et de la CCL.

À l'étage, tout a été démonté afin de recréer du volume pour les salles de réunions, la direction générale et les différents services tels que les finances, le tourisme, les ressources humaines, le secrétariat intercommunal, etc.

Une seconde tranche d'aménagement est prévue dans les années à venir avec notamment l'aménagement inté-



Le rez-de-chaussée en cours d'aménagement



Un futur bureau à l'étage

rieur, pour les différents corps d'état présents actuellement au Centre technique Municipal tels que le service des eaux, la menuiserie, la plomberie ou encore l'électricité, et extérieur pour l'accueil de la fourrière, d'un silo à sel pour le déneigement...

L'impact sur les usagers ?

Ces changements de locaux n'auront qu'un faible impact sur la gestion des demandes « courantes » des usagers. L'Hôtel de Ville de Pontarlier restera le lieu d'accueil principal des demandes des services propres à la Ville : service population (état-civil...), service relations publiques, service culture, sports, enseignement et vie associative, service politique de la Ville, services techniques.

En revanche, la localisation de la nouvelle Maison de l'Intercommunalité facilitera la vie des usagers comme par exemple pour la délivrance des vignettes d'accès à la déchèterie, ou les informations concernant la facturation de l'assainissement, l'accès aux renseignements concernant les branchements ou la délivrance de conteneurs. **D**



Reconstitution 3D du futur bâtiment



1-Évènement

Südwest Messe

Du 14 au 22 juin

► Cette année, dans le cadre de l'anniversaire des 50 ans de Jumelage entre nos deux villes, Villingen-Schwenningen a choisi Pontarlier comme invitée d'honneur. Partageant un stand commun avec sa ville sœur, la capitale du Haut-Doubs a eu à cœur de partager son patrimoine avec nos amis allemands.



3-Évènement

Retransmission de la Coupe du monde de football

4 juillet

► Malgré sa défaite aux quarts de finale, de nombreux Pontissaliens sont venus encourager l'équipe de France lors de la rediffusion sur grand écran de la Coupe du monde de football au Théâtre Bernard Blier.



2-Évènement

Inauguration de la Maison de l'Absinthe

3 juillet

► La Maison de l'Absinthe a officiellement ouvert ses portes à Môtiers en Suisse. Située sur la Route de l'Absinthe, elle invite les visiteurs à la découverte de la plante et de la boisson.



4-Sport

29^e Olympiade de la Jeunesse

Du 7 au 12 juillet

► Synonyme de début de vacances, plus de 110 jeunes issus des communes de la CCL ont participé à cette nouvelle Olympiade pontissalienne.



5-Évènement

► Pontarlier danse avec les Stars

11 juillet

► 650 spectateurs comblés ont pu admirer les danseurs professionnels de l'émission TV « Danse avec les Stars » à l'Espace Pourny, en clôture du 18^e stage international de danse organisé par l'association « Danse à 2 Pontarlier ».



7-Sport

Course cycliste du 14 juillet

14 juillet

► À toute vitesse sous la porte Saint-Pierre ou rue de la République, les coureurs ont animé les courses du 14 juillet, avec le prix du Crédit Mutuel en ouverture, puis le grand prix de la Ville de Pontarlier.

9-Évènement

Artisans au Grand Cours

Du 15 au 17 août

► En dépit d'une météo capricieuse, les visiteurs sont venus en nombre découvrir les animations et les artisans présents sur le Grand Cours.



6-Culture

85^e Salon des Annonciades

Du 12 juillet au 17 août

► De nombreux jeunes talents ont pu exposer, cette année encore, leurs œuvres dans la salle annexe des Annonciades.



8-Évènement

Le Grand Défi France Bleu

29 juillet

► France Bleu a fait escale à Pontarlier pour son Grand Défi de l'été. Les candidats ont relevé des défis culturels et sportifs comme ici auprès de Sandrine Bailly.



• Horlogerie



• Productique



• Langues



• Tertiaire



• V.A.E.


320 Certifications et/ou Diplômes en 2014
PONTARLIER
03 81 39 35 31

MORTEAU
03 81 67 40 25

www.greta.ac-besancon.fr

Franche-Comté
Conseil régional


Des services utiles
pour vos aides auditives.
On entend bien
vous satisfaire.

Les 3 Services Bonus Pack

pour tout achat d'aides auditives*

**1 MOIS
D'ESSAI
GRATUIT**
**GARANTIE
4 ANS**
**1 STATION
DE SÉCHAGE ET DE
DÉCONTAMINATION**

de votre équipement auditif

* conditions en magasin


PONTARLIER - 1 rue du Parc - 03 81 39 83 08
www.audition-mutualiste-doubs.fr
AUDITION MUTUALISTE
VOTRE AUDITION. NOTRE PRIORITÉ.


De loin
le prix le plus juste
pour corriger
votre presbytie.


 LA SOLUTION OPTIQUE QUI CONJUGUE BUDGET
ET QUALITÉ DE VISION

■ PONTARLIER

1 rue du Parc - 03 81 39 78 27

www.opticiens-mutualistes-doubs.fr

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.

PACK PRESBYTIE

à partir de

199€*

 Monture
+ 2 verres progressifs

ANTIREFLET




La Stratégie Globale de Sûreté : des actions variées déclinées en 7 axes

Adoptée en mai 2013, la Stratégie globale de sûreté décline ses objectifs en sept axes assortis de nombreuses actions... Grâce à ces mesures et au suivi régulier dont elles feront l'objet, Pontarlier restera une ville où il fait bon vivre.

Ce projet pluriannuel balaye un large panel de dispositifs et d'actions à mener :

Axe 1 // Politique prévention / médiation / protection

Il s'agit avant tout de prévenir la délinquance en développant des projets spécifiques et en renforçant les moyens existant sur le terrain.

■ **La médiation** déjà mise en œuvre par les gardiens de proximité, la Maison de quartier des Pareuses, la MJC des Capucins, le Centre social Berlioz et Pontabus est appuyée par une **police municipale de proximité**.

■ **La prévention spécialisée** se définit par la mission éducative auprès des jeunes et des groupes de jeunes, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés, dans leur milieu de vie, et par sa capacité à nouer des relations de confiance

avec eux. Sa finalité est principalement d'agir sur les phénomènes d'exclusion sociale et de favoriser l'insertion et la promotion sociale des jeunes. L'action de la prévention spécialisée à Pontarlier s'organise autour :

- d'une action éducative dite « classique » avec le service de prévention spécialisée, et ses éducateurs de rue, localisée au 52, rue de Besançon ;
- du Point Rencontre Jeunes Épisode, place Zarautz, structure à vocation éducative dédiée à un public adolescent ;
- du chantier éducatif d'insertion 18-25 ans.

■ Le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique en faveur d'un accès ou d'un retour à l'emploi des



Point Rencontre Jeunes Épisode

personnes en difficulté est renforcé. Ainsi, l'enveloppe allouée **aux chantiers éducatifs** et notamment aux chantiers d'insertion pour les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté sociale et professionnelle progresse de 10 000 € soit 30 000 € / an.



■ **La tranquillité publique** sera développée par des volets de prévention des cambriolages et d'accompagnement des seniors. Ces interventions seront déclinées dans le cadre d'un schéma local de tranquillité publique.

Axe 2 // Lutte contre les discriminations et le communautarisme

L'enjeu ici est véritablement de réduire les exclusions et de recréer ou renforcer le lien entre les populations et les différents territoires de la ville.

L'action quotidienne des maisons de quartier et des centres sociaux présents sur le territoire, auprès des familles des quartiers, s'inscrit dans ce cadre.

Deux dispositifs conduits dans le cadre de la Politique de la Ville sont assez emblématiques en ce domaine :

- **L'adulte relais** a pour mission de participer à l'intégration des familles en les informant des services disponibles sur la ville, en les accompagnant dans leurs différentes démarches d'usagers et en relayant leurs demandes et besoins auprès des institutions et associations de quartier.
- **Un atelier d'apprentissage du français** a été mis en place en début d'année 2014, sous l'impulsion de la Ville et en partenariat avec la Frate et les centres sociaux. L'objectif est de permettre au travers de l'apprentissage du français à un public d'origine étrangère de pouvoir participer pleinement à la société française et d'acquérir davantage d'autonomie pour s'orienter dans ses vies personnelle et professionnelle.

Les chantiers éducatifs de Pontarlier

Parmi les initiatives locales, il existe celle du pôle « Prévention Spécialisée Insertion Jeunes » de l'ADDSEA (Association départementale du Doubs de sauvegarde de l'enfant à l'adulte) avec son chantier éducatif d'insertion pour les 18-25 ans. Soutenu par la Ville mais également par l'État et le Conseil Général du Doubs, ce chantier offre aux jeunes les plus éloignés de l'emploi une première expérience professionnelle au cours de laquelle ils vont pouvoir, avec l'aide d'éducateurs, se confronter au monde du travail, en découvrir les contraintes et les exigences, travailler sur les difficultés qui les empêchaient d'accéder à l'emploi (logement, mobilité...) et réfléchir à un projet professionnel. Pour ce faire, les collectivités vont confier différents travaux au chantier éducatif qui serviront de supports à cette mise au travail des jeunes : travaux de forestage, rénovation de logements... En 2013, 16 jeunes ont pu bénéficier d'un contrat de travail dans le cadre de ce chantier.

Depuis l'été 2014, et à titre expérimental, la Ville de Pontarlier et la Communauté de Communes du Larmont ont, avec l'ADDSEA, proposé sur le même principe un chantier qui s'adresse cette fois-ci à des jeunes âgés de 14 à 18 ans en décrochage ou en rupture afin de les remobiliser dans un parcours éducatif.



Axe 3 // Éducation - Culture Citoyenneté Prévention primaire

Sur cette thématique visant la prévention primaire, trois priorités se dégagent :

- L'élaboration du **Projet éducatif de territoire dont la version définitive pourrait être adoptée en conseil municipal d'octobre 2014** ;
- La mise en valeur et le développement du **Street-Art**, avec notamment la fresque de Benjamin Locatelli pour le week-end des Jumelages ;



- La création en 2015 d'une **cérémonie de citoyenneté** mettant en lumière les actions exemplaires accomplies par des citoyens.

Axe 4 // Police municipale de proximité

Dans la mesure où les policiers municipaux sont chargés de seconder, dans l'exercice de leurs fonctions, les officiers de police judiciaire, il est apparu important de travailler à la conclusion d'une nouvelle convention de coordination avec les forces de sécurité de l'État. La version finale de ce document est actuellement en relecture auprès des services compétents de l'État.

Par ailleurs, dans une volonté de proximité, la police municipale de Pontarlier privilégie la prévention, la dissuasion, le dialogue et les services aux personnes. À ce titre, une démarche a été engagée visant à revoir son organisation. En tout état de cause, un policier municipal supplémentaire sera prochainement recruté.

Axe 5 // Sécurité des bâtiments / aménagements urbains

Un **diagnostic** de l'ensemble des bâtiments de la Ville est en cours de réalisation afin de déterminer leur niveau de sécurité et de mettre en place des procédures précises en cas d'intrusion. Il s'agit également de définir les petits

Suppression des tags place Zarautz



Du 21 au 25 juillet, sur la place Zarautz, 8 jeunes issus du quartier Berlioz et de la CCL ont pu s'adonner à la découverte du Street-Art. L'artiste Carole Renaud a travaillé en amont pour réaliser les dessins de la fresque : skate, nage et bonne humeur sont autant de thèmes mis en avant.

Les graffeurs en herbe se sont passionnés pour cette réalisation et les différentes techniques utilisées pour la finaliser. Tous ont œuvré avec passion pour décorer les murs du local du club de plongée.

aménagements possibles afin de favoriser la sécurité des citoyens (d'avantage d'éclairage public, pose de ralentisseurs...). Cet axe prévoit également **l'amélioration du paysage urbain** avec, par exemple, la suppression des tags place Zarautz.

Axe 6 // Système de vidéoprotection

Les infractions enregistrées par la police municipale et la police nationale se traduisent notamment par des dégradations de biens publics et privés, des dégradations de véhicules. En effet, l'état de la délinquance sur le territoire de la commune ne relève pas du grand banditisme, ni de bandes particulièrement organisées, contre lesquels les caméras n'auraient que très peu d'impact. Il n'en demeure pas moins que les infractions (dégradations, trafics et consommation de produits stupéfiants, rassemblements d'individus, infractions routières notoires...) se concentrant sur certains secteurs particulièrement ciblés (centre-ville, bords du Doubs, équipements sportifs de la place Zarautz) peuvent être contrecarrées par la mise en place de caméras. Celles-ci, accompagnées du travail de la police nationale et de la police municipale, sont de na-

ture à apporter des éléments de preuve en cas de dépôt de plainte.

Dispositif phare de la prévention situationnelle, **les finalités attendues** de ce système de vidéoprotection sont, à titre principal, de :

- **prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens par l'effet dissuasif inhérent aux caméras ;**
- **favoriser la sécurité routière et la régulation du trafic routier ;**
- **protéger les installations et les bâtiments publics et leurs abords ;**
- **sécuriser les espaces anxigènes afin de renforcer le sentiment de sécurité de la population.**

Axe 7 // Politique de réparation du préjudice subi

Cette politique vise à favoriser la **réalisation de travaux d'intérêt général** au sein des services municipaux et à demander une réparation concrète du préjudice dans des cas bien définis. Dans ce cadre, il convient de noter que des personnes effectuant des travaux d'intérêt général sont accueillies au sein des services municipaux afin d'accomplir différentes missions de services publics : propreté, etc.



Interview //
de Christian POURNY,
Adjoint au Maire en
charge de la mise en œuvre
et du suivi de la Stratégie globale
de sûreté et de prévention

Comment a été élaborée cette stratégie et quels sont les acteurs de ce projet ?

Élaborée sur le fondement d'un diagnostic de territoire, la Stratégie globale de sûreté est le fruit d'une concertation générale. Elle a été élaborée grâce à l'implication de chaque groupe politique composant le conseil municipal mais également avec l'Éducation nationale, les structures associatives locales et notamment la MJC des Capucins, le Centre social Berlioz, la MPT des Longs Traits, la Maison de quartier des Pareuses, l'ADDSEA, les autorités de transports et les bailleurs sociaux ; les partenaires institutionnels tels que le

CCAS, le CODES 25, le DLHD, les services de la prévention spécialisée, de la direction générale de la police nationale, de la direction centrale de la sécurité publique, de la direction départementale de la sécurité publique du Doubs et de la police nationale ; le cabinet Spallian sans oublier les services municipaux.

Qu'est-ce que ces actions vont changer à la vie des Pontisaliens ?

Il s'agit de leur offrir un cadre de vie plus agréable, plus sûr, dans lequel les valeurs de citoyenneté et de mieux vivre ensemble sont assurées. En outre, il était important de pouvoir évaluer la plus-value des différentes démarches engagées. À cet effet, une commission *ad hoc* a été créée permettant d'ajuster le cas échéant les différents pans de cette politique. Enfin, un outil va être mis en place permettant à la population d'avoir un regard sur les actions déclinées dans cette stratégie. Cela sera possible au travers de la création d'un document présentant quartier par quartier le déroulé de chaque élément de la stratégie.

// La vidéoprotection



Interview //
de Jacques PRINCE,
Conseiller délégué
en charge de la sécurité

Pourquoi installer des caméras à Pontarlier ?

Dans un contexte marqué par la hausse d'un sentiment d'insécurité, la vidéoprotection constitue une solution parmi d'autres pour garantir la tranquillité publique et lutter contre l'incivisme.

En effet, l'installation de ce type d'équipement n'est pas anodine, mais répond aux objectifs qui sont les nôtres tels que la sécurité des biens et des personnes, la protection des bâtiments publics et leurs abords, la gestion de l'espace public, la sécurité routière.

En tout état de cause, nous avons pleinement conscience que la vidéoprotection ne sera jamais la solution s'il n'y a pas sur le terrain des éducateurs, des policiers, des personnes indispensables. Elle ne sera pas non plus une solution si nous ne réussissons pas à faire participer les habitants. Elle doit s'inscrire, comme cela est le cas, dans une approche globale qui comprend des mesures de prévention, de dissuasion ou encore d'éducation, d'aménagements, etc.

Où vont-elles être installées ?

Le système de vidéoprotection tel qu'envisagé à Pontarlier s'organiserait autour de :

- l'installation de 19 caméras en des lieux stratégiques soit de par leur position géographique (axe routier fréquenté, entrée/sortie de ville), soit de par leur nature anxiogène (centre-ville où occupation agressive du domaine public, regroupement permanent) ou criminogène (Grand Cours, site Laferrière) ;
- un système d'exploitation sans supervision, c'est-à-dire sans déport des images

Ces 19 caméras seront installées dans les lieux suivants :

- **Caméra 1** : Rue de la Halle
- **Caméra 2** : Mairie - Rue de la République
- **Caméra 3** : Hall de la bibliothèque - Rue de la République
- **Caméra 4** : Parking de la Sous-Préfecture
- **Caméra 5** : Parking Laferrière
- **Caméra 5 bis** : Gymnase Laferrière
- **Caméra 6** : Rue des Tourbières
- **Caméra 7** : Rond-point Maison de l'Intercommunalité
- **Caméra 8** : Espace Pourny
- **Caméra 9** : Place Jules Pagnier
- **Caméra 9 bis** : Grand Cours
- **Caméra 10** : Place Saint-Pierre
- **Caméra 11** : Place Saint-Bénigne
- **Caméra 12** : Rue des Déportés
- **Caméra 12 bis** : Lycée Toussaint Louverture
- **Caméra 13** : Rond-point RN 57 / RD 72
- **Caméra 14** : Bois des Pendus
- **Caméra 15** : Rond-point des Chèvres
- **Caméra 16** : Rond-point Malraux

en temps réel sur écran, mais avec une centralisation et un enregistrement des images durant 16 jours dans **un local technique sécurisé**.

Concrètement, il est programmé *a minima* l'installation des caméras 2, 3 et 4 avant la fin de l'année.

Quel impact au quotidien ?

Je dirais aucun.

Toutefois, l'installation à Pontarlier d'un système de vidéoprotection est sans aucun doute la mesure qui a suscité le plus de réactions alors même que, dans un récent sondage*, 75 % des Français se déclarent favorables à son développement dans les lieux publics et que la France vient de franchir le cap du million de caméras installées sur son territoire.

Pour la Municipalité, il était clair que cette politique de prévention devait se concilier avec l'impératif du respect des libertés publiques et individuelles. Aussi, soucieuse d'aller au-delà des garanties prévues par le

législateur, la Ville de Pontarlier a souhaité mettre en place un Comité d'éthique.

Ainsi et par une délibération du Conseil Municipal d'avril 2014, cette commission extra-municipale a été créée. Elle est présidée par le Maire. Dans un souci d'indépendance et de pluralité, elle est composée d'élus municipaux dont 3 élus de la majorité et 2 élus de l'opposition ; de personnalités qualifiées dont le commandant de police du commissariat de Pontarlier, la directrice de l'Association d'aide aux victimes d'infractions, une juriste du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, le président de l'Association des familles, un représentant de l'association Amnesty International et un représentant des conseils inter-quartiers de Pontarlier ainsi que de services municipaux.

Outre sa mission principale de veiller à ce que le système de vidéoprotection mis en place par la ville ne porte pas atteinte aux libertés des individus, le collège d'éthique pourra :

- être saisi par les particuliers qui estimeraient avoir subi un préjudice direct et personnel du fait d'un manquement aux dispositions légales ou réglementaires, à la charte ou à ses principes. Dans ce cadre, il en informe le Maire et émet des recommandations de nature à résoudre le litige ;
- se saisir de toute question et émettre toute recommandation entrant dans son champ de compétence.

Enfin, soulignons que chaque espace vidéoprotégé fera l'objet d'une information réglementaire auprès de l'usager au moyen d'un panneau de signalisation signifiant à la personne son entrée dans un périmètre couvert par une caméra.

*Source : Sondage BVA mars 2013





LE POINT SUR LES TRAVAUX...

Le pôle multimodal

Depuis le début du mois de septembre une pelle mécanique a entrepris la démolition de l'ancienne halle Sernam située dans l'emprise de la gare ferroviaire.

Ces travaux constituent le point de départ visible de l'aménagement de la future gare multimodale de Pontarlier, laquelle permettra d'améliorer très sensiblement les conditions d'accueil des voyageurs utilisant les services de bus interurbains et ceux de la SNCF tout en offrant 260 nouvelles places de parking en bordure immédiate du centre-ville. Préalablement aux opérations de déconstruction, des travaux moins visibles ont été menés par les services de Réseau Ferré de France. Ils consistaient à la déconnexion des voies et ouvrages ferroviaires divers situés dans l'emprise du futur aménagement, ainsi qu'au déplacement de « l'artère câble », ouvrage sensible car assurant la transmission des informations de commande de la signalisation situées le long des voies.

Ces opérations étant en cours d'achèvement, la signature des actes notariés de transfert de propriété interviendra dans le courant du mois d'octobre 2014. Les travaux d'aménagement de la future plate-forme devraient commencer

avant la fin de cette année (sous réserve des conditions météorologiques) pour être livrés au milieu de l'année 2015.

> **Le coût de cette première phase d'intervention s'élève globalement à environ 1 474 000 € HT (acquisition, déconnexion, déplacement artère câble et démolition).**

Réaménagement de l'espace sanitaire du restaurant scolaire

Dans le courant de l'été, les entreprises se sont affairées pour permettre la livraison à la rentrée scolaire d'un nouvel espace sanitaire au restaurant scolaire des Capucins.

Les travaux ont porté sur la redistribution des locaux sanitaires existants afin de faciliter les conditions d'accès tout en mettant à disposition des enfants, prenant leur repas au restaurant municipal, des moyens adaptés pour les sensibiliser à l'hygiène quotidienne (lavage des mains notamment), ainsi que des cabines sanitaires modernisées prenant en compte les normes d'accessibilité aux personnes handicapées.

> **Le montant global de l'opération s'est élevé à environ 37 000 € HT.**

Aménagement de sécurité chemin des Carrières

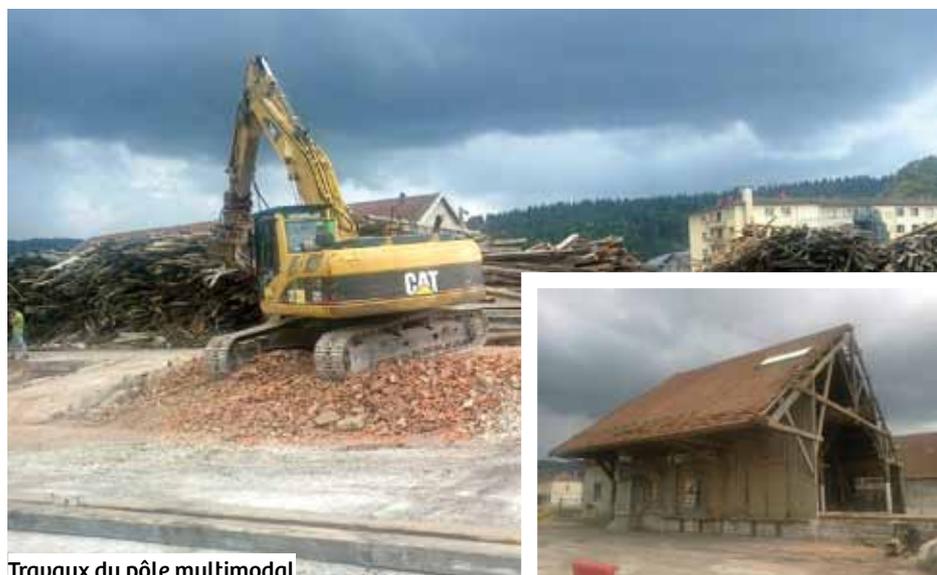


Aménagement chemin des Carrières

Sensible à la sécurité des usagers, la Municipalité, sollicitée par les riverains du chemin des Carrières sur la dangerosité de la circulation sur celui-ci et notamment à hauteur du virage situé au débouché de la rue de la Montagne, a engagé les démarches nécessaires à la recherche d'une solution pérenne. C'est ainsi qu'à l'issue de contacts pris avec le propriétaire de la maison située 2, chemin des Carrières, la Ville a acquis le terrain et la maison. Les travaux de démolition des immeubles présents ont été réalisés dans le courant de l'été, ce qui a permis de rectifier légèrement l'alignement de la voirie et surtout de dégager sensiblement la visibilité dans le virage.

L'urgence de sécurisation étant passée, une réflexion est en cours sur le devenir de cette parcelle.

> **Le coût global de cette opération est d'environ 350 000 € HT, qui sera compensé par la revente future du reliquat de la parcelle.**



Travaux du pôle multimodal

Nouveaux horaires de la piscine municipale



Depuis le 8 septembre, la piscine Georges Cuinet propose de nouveaux horaires à ses usagers. Retrouvez horaires, tarifs et informations sur www.ville-pontarlier.fr ■



Double anniversaire des crèches municipales

La crèche familiale « Capucine » et la crèche « Les P'tits Loups » viennent de fêter respectivement

leur 40^e et 20^e anniversaire, une belle occasion de célébrer ces événements pour ces structures de qualité. ■

Octobre rose



La Ville de Pontarlier renouvelle cette année l'opération de sensibilisation au dépistage du cancer du sein « Octobre rose ». L'édition 2014 bénéficie d'une marraine d'exception avec Anouk FAIVRE-PICON, membre de l'équipe de France de ski de fond et ambassadrice sportive de la Ville.

AU PROGRAMME :

Mercredi 1^{er} octobre 2014 : tous les habitants et commerçants de Pontarlier sont invités à porter un élément rose dans leur tenue afin de faire preuve de solidarité et marquer le lancement officiel du mois de sensibilisation Octobre rose.

Mercredi 8 octobre 2014 : à partir de 14 h, rendez-vous au village partenaire place d'Arçon pour découvrir les stands de sensibilisation des associations participantes. La CRAZY PINK RUN, marche ou course sans chrono ni classement, débutera à 19 h 30 place d'Arçon et sera jalonnée de 4 obstacles à franchir (facultatif). Nouveauté cette année, les hommes peuvent participer sous condition d'être « marrainés » par une femme inscrite à l'épreuve.

À partir du 8 octobre : Expositions à la Chapelle des Annonciades

Judi 16 octobre 2014 : Caravane rose sur le marché, place Jules Pagnier.

Mercredi 22 octobre 2014 : projection débat à 20 h au théâtre Bernard Blier (salle Jean Renoir), autour du film *Haut les cœurs !* et intervention du professeur Meneveau, oncologue spécialisée en sénologie. ■



Les Chemins de la contrebande

Projet porté par le Pays Horloger et le Parc naturel régional du Doubs, « Les Chemins de la contrebande franco-suisse » proposent des parcours de randonnée ludiques et interactifs. Le premier chemin intitulé « L'Orlogeur » s'est ouvert le 1^{er} juin, vous pouvez ainsi parcourir 60 km entre Morteau et La Chaux-de-Fonds sur le thème de la contrebande horlogère. Informations sur : www.lescheminsdelacontrebande.com ■



Création du Pass'Sports Forme

La Ville de Pontarlier propose depuis la rentrée une nouvelle offre sportive intitulée « Pass'Sports ». Cinq formules ont été développées autour d'activités aquatiques ou sportives suivant l'âge ou la condition physique : petite enfance, découverte juniors, forme juniors, forme seniors, santé. Pour plus d'informations : www.ville-pontarlier.fr / rubrique « Sport et loisirs ». ■

Trois étoiles et un nouveau site Internet pour le camping

Le camping municipal « Le Larmont » a obtenu, le 18 juillet dernier, 3 étoiles et se dote d'un nouveau site Web moderne et interactif. Météo, newsletter, formulaire de réservation en ligne..., découvrez toutes les nouvelles fonctionnalités sur le site du camping : www.camping-pontarlier.fr ■

Inscrivez-vous au service SMS Info



Vous voulez recevoir en priorité les informations importantes sur la Ville de Pontarlier ? Inscrivez-vous au service SMS Info ! C'est gratuit et vous recevrez directement sur votre téléphone les

informations utiles sur la vie quotidienne pontissalienne : événements, travaux, actualités majeures... Pour vous inscrire, remplissez le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-pontarlier.fr rubrique « La Mairie » - « Publications » - « Service SMS Info » ou directement sur la page associée à ce QR code. ■





La Ville de Pontarlier, actrice d'une mobilité durable

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville de Pontarlier s'est engagée pour une mobilité durable et respectueuse de l'environnement !

Afin d'être exemplaire, la Ville de Pontarlier souhaite développer en interne une politique de déplacement durable au sein même de ses services.

Le renouvellement de la flotte de véhicules de service intègre désormais systématiquement l'acquisition de véhicules



électriques. Par ailleurs la Ville ambitionne de proposer à ses agents une alternative à la voiture pour leurs déplacements, par l'acquisition de vélos. Cette action a débuté par l'acquisition de 2 VTT dédiés aux agents de la police municipale.

Enfin, la Ville de Pontarlier souhaite, par la mise en œuvre de son réseau de transports en commun Pontabus, proposer une alternative durable à l'ensemble des Pontissaliens. Il est à noter que le développement d'un réseau de transport public sur son territoire coûte environ la somme de 630 000 € par an à la collectivité.

Tout au long de l'année, des actions promotionnelles visent à vous faire découvrir le réseau Pontabus. Vous avez pu par exemple voyager gratuitement sur le réseau les 20 et 27 septembre derniers à l'occasion des Journées du transport public et de l'environnement !

> Les vélos de la police municipale :

L'usage de vélos, reçus par la police municipale le 2 septembre dernier, a pour but de faciliter et renforcer la proximité avec la population et plus particulièrement avec les jeunes. Les agents auront ainsi un contact plus direct avec les populations des quartiers périphériques du centre-ville.



Nouveau prestataire pour le restaurant municipal

Par délibération en date du lundi 23 juin 2014, la Ville de Pontarlier a attribué une Délégation de service public (DSP) de restauration municipale et scolaire à la société Elior. Les termes de cette convention, signée pour une durée de 3 ans, ont été négociés afin d'atteindre



un certain nombre d'objectifs qualitatifs que s'était fixé la municipalité.

Ainsi, depuis septembre 2014, **40 % des produits proposés par le restaurant municipal sont bio ou issus des circuits courts et 100 % du pain est bio.**

Ce pourcentage s'élèvera à 45 % en 2015 pour atteindre 50 % en 2016 !

L'équilibre alimentaire est quant à lui garanti par la présence d'une diététicienne 4 jours par mois.

Par ailleurs, Elior s'engage à :

- limiter la consommation de viande,
- privilégier les fournisseurs locaux,
- limiter les produits surgelés : les repas sont cuisinés avec 75 % de produits frais.

Quatre fois par an les enfants mangeront à « la cantine étoilée » avec un grand chef en cuisine ! D'autres animations festives

seront proposées à l'occasion de la Semaine du goût ou d'autres événements.

Ces engagements concourent à la réalisation de plusieurs objectifs de l'Agenda 21 de la Ville de Pontarlier, notamment préserver les activités agricoles par le développement de circuits courts et être une collectivité écoresponsable.

Dans ce cadre la Ville de Pontarlier a souhaité, au-delà de ses engagements en terme de développement durable, que son délégataire aille encore plus loin par :

- la mise en place d'une sensibilisation des scolaires au gaspillage alimentaire ;
- le développement d'une politique raisonnée de gestion des déchets ;
- l'utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement ;
- la mise en œuvre d'un bilan carbone. ▮

Équipe cynotechnique de secours aquatique et d'obéissance du Haut-Doubs

Depuis 2005, année de sa création, l'Équipe cynotechnique de secours aquatique et d'obéissance du Haut-Doubs (ECSAOHD) compte environ 40 membres et intervient sur l'ensemble des départements du Doubs et du Jura selon les demandes.

Dès sa création, l'association s'est consacrée au sauvetage aquatique et terrestre en intervenant sur des manifestations, par le biais de dispositifs de secours ou en effectuant des manœuvres de surveillance notamment aux abords du lac Saint-Point.

Le secourisme de plus en plus professionnalisé

Les bénévoles de l'association doivent suivre une formation continue obligatoire tous les ans et mettre à jour leur BNSSA¹. « Nous avons eu 100 % de réussite en 2014. Les autres années, l'association obtient un taux de réussite de 80 % en moyenne », indique le Président, Jérôme PREAUD. Les formations sont dispensées régulièrement : une formation BNSSA débute en octobre 2014.

Un panel d'activités diversifiées

À ses débuts, l'ECSAOHD a assuré l'éducation des chiens de la race terre-neuve durant trois ans.

L'Équipe cynotechnique s'est ensuite affiliée à la Fédération française de sauvetage et de secourisme (FFSS) et a renoncé à l'éducation canine pour se concentrer sur

ses activités originelles. Cette affiliation permet aujourd'hui à l'association d'exercer l'essentiel de ses activités à savoir la formation aux premiers secours PSC 1² pour des groupes constitués, des établissements scolaires locaux, des structures sportives ou pour toute autre personne désirant se former. L'ECSAOHD dispense également des formations aux BNSSA, SB³, PSE 1⁴ et PSE 2⁵. Le dernier pan de l'association consiste en la mise en place de dispositif de secours sur tout type de manifestation aquatique ou terrestre (Jungle Run, spectacles au Château de Joux...).

Du chien... au cheval !

Le Trail des Sangliers a fait l'objet d'un test grandeur nature pour une nouvelle activité de l'association. « Pour la globalité du parcours, nous disposons de 4 x 4 et quads afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de risque. Il reste cependant des zones difficiles d'accès et nous avons mené une réflexion sur le meilleur moyen de parvenir le plus rapidement possible sur ces lieux difficiles, avec le minimum de matériel. Le cheval nous est apparu comme la solution car il peut porter des charges raisonnables et accéder à des zones escarpées, inaccessibles en véhicule », rapporte le Président.

L'association travaille désormais en partenariat avec « Les Écuries de la Plaine », centre équestre situé à Houtaud. En échange de bénévoles qui suivent des cours d'équitation, le centre met des

Devenez bénévole !

Dans une ambiance conviviale et familiale, vous êtes volontaire et désireux de vous investir pour la protection d'autrui. Des formations sérieuses vous seront dispensées par des encadrants compétents et diplômés concernant le secourisme terrestre et aquatique (PSE 1 et BNSSA).

chevaux à disposition de l'association de secours.

Actuellement, cinq cavaliers sont en formation PSE 1 et PSE 2. Si le secours aquatique nécessite toujours la présence de chiens, l'association indique qu'elle est prête à évoluer davantage vers le cheval pour le secours terrestre selon les besoins. Le niveau « Galop 4 » en équitation est indispensable pour pratiquer le secours à cheval.

¹ **BNSSA** : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique. Il permet notamment de surveiller des plages publiques ou privées ainsi que des piscines privées à usage collectif.

² **PSC 1** : Prévention et Secours Civique de niveau 1 : formation de base en premiers secours. Cette attestation forme les stagiaires sur les gestes à effectuer en premiers secours.

³ **SB** : Brevet de Surveillant de Baignade. Il permet d'encadrer la baignade des enfants dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (centre de vacances, base de loisirs...).

⁴ **PSE 1** : Premiers Secours en Équipe de niveau 1 : « Cette formation permet d'obtenir la compétence de secouriste et a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours seul ou au côté d'un équipier secouriste, avec ou sans matériel de premiers secours, pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée d'un renfort. »

⁵ **PSE 2** : Premiers Secours en Équipe de niveau 2 : Cette formation permet de tenir l'emploi d'équipier secouriste.



www.ffss.fr



CONTACT

Monsieur Jérôme PREAUD, Président
6, rue Sœur Abel, 25300
PONTARLIER
Tél. 06 84 09 29 11
ffss25.pontarlier@gmail.com

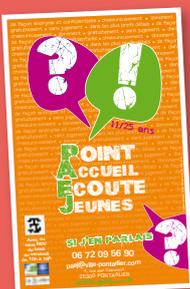
Le Street-Art passionne les jeunes

Du 15 au 18 juillet, dans le cadre du Plan de Réussite Éducative de la Ville, le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) accueillait 9 jeunes de 11 à 19 ans issus des maisons de quartier, de la mission locale ou encore du Point Rencontre Épisode afin de réaliser une fresque pour habiller sa salle d'attente.

La fresque, qui sera inaugurée le 21 octobre, représente un dragon, le « *gardien qui protège les jeunes* » venus se confier au PAEJ, le visage rappelle « *l'écoute, l'aide* » que peut apporter la structure et le paysage montre qu'après son passage on se sent « *libéré et mieux dans sa peau* ».

C'est l'artiste-graffeur Benjamin Locatelli, accompagné d'Émilie Daclin, éducatrice du PAEJ, qui a encadré les jeunes pour leur apprendre les bases du graff et leur faire découvrir le PAEJ.

« *Partis de rien* », les apprentis graffeurs ont participé à la réalisation d'un projet remarquable, qui les a unis et dont ils ont apprécié le caractère exceptionnel. « *On est ici pour s'exprimer, parler, inciter les jeunes à venir.* » ▮



Le PAEJ accueille les jeunes de 11 à 25 ans, qui peuvent venir spontanément se confier, discuter ou poser leurs questions à une éducatrice accueillante et positive.

Réalisés par la Ville de Pontarlier et le CCAS, de nouveaux outils de communication sont à disposition du PAEJ et des jeunes depuis la rentrée. Affiches, marque-pages et site Internet offrent aujourd'hui une nouvelle visibilité à cette structure forte de la Ville.

Le 26 août, Benjamin Locatelli, accompagné d'un jeune déjà présent lors de la réalisation de la fresque, a complété l'aventure graff au PAEJ en reprenant le visuel des nouveaux outils de communication pour réaliser le panneau d'entrée des locaux. ▮

Pour plus d'informations :

Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes
4, rue des Capucins - 25300 Pontarlier
Tél. 03 81 46 30 63
www.ville-pontarlier.fr/paej

Manifestations, cérémonies, expositions, conférences...

Retrouvez l'ensemble des animations dans votre plaquette « *Rendez-Vous Animations* », distribuée tous les mois dans votre boîte aux lettres et disponible en mairie et à l'Office de Tourisme ainsi que sur Internet.
Liste non exhaustive sous réserve de modifications.

OCTOBRE

ZOOM SUR...



// **tout le mois d'octobre**
Octobre rose

Organisé par la Ville de Pontarlier

Renseignements :
www.ville-pontarlier.fr
03 81 38 84 72

// **mercredi 15**
Conférence « Jean Monnet, histoire méconnue d'un des pères de l'Europe » (dans le cadre de l'Année des jumelages)

Organisée par la Ville de Pontarlier
Salle Morand

// **jeudi 16**
Lecture-spectacle « Votre Émile pour la vie »

Organisée par les Archives municipales de Pontarlier et de la CCL
Théâtre du Lavoir

// **samedi 18 et dimanche 19**
Salon du livre de jeunesse et de la BD

Organisé par l'association « Des Livres et Vous »
Théâtre Bernard Blier

// **dimanche 19**
Concert des « Vieux de L'Hop »

Organisé par Les Restos du Cœur
Espace René Pourny

// **vendredi 24**
Concert « Bach et Vivaldi »

Organisé par la chorale « La Campanelle » et l'Orchestre symphonique de Pontarlier
Salle polyvalente des Capucins

// **dimanche 26**
Pon Trail et Cross de La Malmaison

Organisés par le Club des Skieurs Randonneurs Pontissaliens
Stade nordique de La Malmaison

NOVEMBRE

// **samedi 1^{er} et dimanche 2**
Exposition-vente « Photos et artisanat »

Organisée par la Délégation Régionale d'Aide à

l'Enfance Tibétaine
Salle annexe des Annonciades

// **dimanche 9, lundi 10 et mardi 11**
Concerts d'Automne

Organisés par l'Harmonie municipale

// **jeudi 13**
Les Scènes du Haut-Doubs « L'histoire du cinéma en 1 h 10 pétante »

Organisés par la Ville de Pontarlier
Théâtre Bernard Blier

// **du samedi 15 au dimanche 23**
Exposition philatélique (dans le cadre de l'année des jumelages)

Organisée par Haut-Doubs Philatélique
Chapelle des Annonciades

// **du samedi 15 au dimanche 30**
Exposition photo sur le Haut-Doubs d'antan

Organisée par les Amis du Musée
Salle annexe des Annonciades

// **du lundi 17 au dimanche 23**
20^e festival « Paroles en Marge »

Organisé par Théâtre'Ouvert
Théâtres Bernard Blier et du Lavoir

// **mardi 25**
Concert « Pierre Amoyal/ Benjamin Gallinet »

Organisé par l'Orchestre Symphonique de Pontarlier
Salle polyvalente des Capucins

// **samedi 29**
Concert chanson française « Romain Didier »

Organisé par l'association « Les Concerts du Lavoir »
Théâtre du Lavoir

DÉCEMBRE

// **jeudi 4**
Spectacle « Label Vamp »

Organisé par Azur Production
Espace René Pourny

// **samedi 6**
Téléthon

Organisé par « Yacapa Théâtre »
Théâtre Bernard Blier

// **mercredi 10**
Les Scènes du Haut-Doubs « Une journée particulière »

Organisées par la Ville de Pontarlier
Théâtre Bernard Blier

Groupe majoritaire Pontarlier, Passionnément !

Un été... chaud !

Une météo capricieuse, des températures peu clémentes, le climat n'a pas épargné Pontarlier, comme le reste de la France, pendant les vacances. Malgré tout, nous venons de vivre un été très... show ; avec de très nombreuses manifestations qui ont jalonné les semaines écoulées : fête foraine de la Saint-Pierre, fête du nautisme, cinéma en plein air, festival des Nuits de Joux, salon des Annonciades, Artisans au Grand Cours, stage international de danse, Greniers de Saint-Pierre, concours du cheval comtois...

de la culture, du sport, du commerce, de l'agriculture. Des activités variées, qui ont chaleureusement animé notre été et que l'on doit à l'engagement des associations, à la volonté des commerçants, au professionnalisme des services municipaux, et tout simplement aux Pontissaliennes et aux Pontissaliens qui font vivre notre ville.

L'été fut aussi, malheureusement, trop souvent... chaud : des cambriolages à répétition, des agressions sur les personnes, l'occupation illégale de terrains publics et privés. Toutes ces incivilités viennent renforcer un sentiment d'insécurité déjà grandissant. Elles sont le révélateur d'un climat général et viennent justifier que notre municipalité agisse vite et fort. C'est pourquoi,

plus que jamais, la sécurité demeure pour nous, prioritaire. L'embauche d'un policier municipal supplémentaire est en cours ; il viendra renforcer l'équipe existante. Et le déploiement de caméras de protection permettra de compléter ce dispositif : loin de tout dogmatisme, la vidéo protection sera avant tout un outil de dissuasion et d'aide à la résolution des enquêtes policières.

Notre équipe municipale se doit d'œuvrer, pour que la chaleur des animations pontissaliennes continue de s'exprimer pleinement chaque été... à l'abri des coups de chaud de l'insécurité.

Groupe socialiste Osons Pontarlier Autrement

Un futur « contrat de ville » mais quel projet pour les quartiers ?

Le 17 juin dernier était dévoilée la nouvelle carte de la géographie prioritaire en France et nous apprenions que Pontarlier restait une commune éligible aux aides de la politique de la ville. Cette nouvelle carte a été définie sur la base d'un critère unique et objectif : la concentration du taux de pauvreté, part des habitants disposant de moins de 60 % du revenu médian national, moins de 11 250 euros par an.

La nouvelle a beaucoup surpris. Pour nous, ce fut la confirmation du constat sur lequel nous avons construit notre programme (certes peu électoraliste mais très responsable) pour une ville harmonieuse et durable. Il demeure à Pontarlier des inégalités criantes qu'il convient de corriger sans tarder, il y a dans notre ville des quartiers plus fragiles que d'autres qui nécessitent un accompagnement renouvelé et plus volontaire. Ces quartiers prioritaires nous les connaissons bien, nous ne les fréquentons pas en touristes, nous y vivons. Les CRL, les Quillons, les Pareuses aussi. Les difficultés ne sont pas les mêmes mais le sentiment d'être délaissé ou à l'écart est identique.

Sur ce sujet, la municipalité sollicitée fin août par certains médias (nous l'avons été aussi)

n'a rien à dire ! Bien sûr, il faut du temps pour préciser les contours des quartiers cibles, penser la concertation, déterminer des actions mais c'est la tâche des professionnels qui à n'en pas douter sont au travail. Mais est-il acceptable qu'une municipalité, quelques mois après avoir été reconduite, soit incapable de formuler un projet politique pour ses quartiers fragiles ? Comment doit-on l'interpréter ? Impréparation, incompetence ou plus grave encore, manque d'intérêt et de volonté sur la question ?

Jean-Yves Bouveret
Karine Grosjean
Claude Debrand

Groupe écologiste Pontarlier-Écologie

En tant que capitale du Haut-Doubs, on ne rappellera jamais assez que Pontarlier est une ville d'art et d'histoire. Pourtant, à voir l'état de certaines infrastructures culturelles et historiques, on peut se demander si elles sont dignes de la richesse du patrimoine qu'elles représentent.

Les importants travaux de mise en valeur du château de Joux masquent difficilement la pauvreté de l'aménagement du musée d'armes. Reconnue comme de très grande valeur, la collection risque d'être endommagée de façon quasi définitive

faute de conditions de conservation adéquates. Pour preuve l'effondrement d'une vitrine pendant l'été abîmant quelques pièces d'exception.

Autre exemple en matière de théâtre, même si nous convenons que des efforts ont été faits (plaquette unique de présentation des programmes des différentes associations) nous regrettons encore que les « Scènes du Haut-Doubs » ne proposent pas davantage de dates par représentation. Une programmation n'est de qualité que si elle peut être accessible au plus grand nombre.

Pontarlier mérite dans le domaine de la culture d'afficher une identité forte. Ainsi

le Musée municipal, référence en matière d'histoire de l'absinthe, devrait aussi se voir confier la mission de devenir le lieu de référence de la peinture comtoise dans le prolongement de l'action des Fernier, Roz, Charigny et Bouroult, fondateurs il y a 80 ans du Salon des Annonciades.

Lors du prochain débat d'orientation budgétaire, les écologistes défendront avec ferveur l'idée que la culture comme transmission du patrimoine aux générations futures, mérite une place plus affirmée dans les choix financiers.

Claire Colin
Gérard Voinnet

0471 703 729 HCB LONS-LE-SAUNIER (C.P. 39000)91






**FRANCO-SUISSE
IMMOBILAC**
L'immobilier c'est un métier




**VOUS VENDEZ
VOTRE BIEN IMMOBILIER ?**

Nous vous accompagnons
dans la vente de votre bien



NOUVELLE AGENCE

Notre agence
32, Rue de Salins - 25300 PONTARLIER

03 81 38 57 45

PREX D'UN APPEL LOCAL - GRATUIT A PARTIR D'UN 09

www.immobilac.ch

POMPES FUNEBRES PUBLIQUES INTERCOMMUNALES DE PONTARLIER

28 rue Jeanne d'Arc en centre ville

A votre service 7j/7, 24h/24

La garantie d'un service public historique de qualité

Accueil des familles, conseils, règlement des démarches administratives, organisation des obsèques, prévoyance, transport de corps avant et après mise en bière, soins de présentation, inhumation, crémation, vente d'articles funéraires, urnes, fleurs, plaques...

renseignements
03 81 39 43 79 f.mesnier@cc-larmon.fr
www.pontarlier-pompes-funebres.fr



N° ORIAS 13003156 - Heb. 13-05-2006

**Design & Qualité
De Giorgi : Une valeur sûre !**

Nouveau à Pontarlier

Le Capitale

Profitez des prix de lancement !



52 appartements, du T2 au T5

Quartier des Epinettes

Exposition idéale



CONSTRUCTEUR ET PROMOTEUR DEPUIS 1957
30 rue Denis Papin - B.P.35 - 25301 PONTARLIER CEDEX
www.de-giorgi.fr **03 81 46 71 87**

OPTIQUE GRESSET

Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h
le samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 18h



Votre spécialiste de la basse vision à Pontarlier

Thomas Gresset, opticien optométriste à Pontarlier est un des spécialistes de la basse vision. Pour lui la déficience visuelle n'est pas une fatalité. Il existe des moyens destinés à améliorer le confort d'une personne malvoyante.

Avec le vieillissement massif de la population, les problèmes liés à la malvoyance ne cessent de gagner du terrain. Près de 3 millions de Français sont concernés par une baisse significative d'acuité visuelle, conséquence la plus souvent de la dégénérescence maculaire liée à l'âge ou DMLA.

On parle de malvoyance lorsque l'acuité visuelle est inférieure à 3/10°. Pour vous donner une idée, 1/10° est l'équivalent du gros ZU des tableaux de lecture » précise Thomas Gresset, autrement dit un handicap considérable à surmonter.

Optique Gresset possède un arsenal de techniques à disposition des personnes malvoyantes.

« Il existe des moyens et du matériel pour optimiser vos capacités visuelles. Cela peut être un verre permettant une lecture rapprochée, une loupe éclairante, un système optique complexe ou encore un agrandisseur électronique doté d'un écran ».

Thomas Gresset, opticien optométriste, formé à la prise en charge des personnes malvoyantes, suit une procédure rigoureuse, la même que celle du centre parisien CECOM à côté de l'Hôpital des Quinze-Vingt où d'ailleurs il se rend tous les mois en tant que spécialiste. Pour étudier ce qui convient le mieux, Thomas Gresset propose de planifier un entretien personnel d'une heure afin de passer en revue les différents systèmes optiques et numériques, susceptibles d'intéresser la personne malvoyante.

« Pas de miracle » confirme l'opticien, « mais une amélioration considérable de la qualité de la vie ».

Il s'agit d'une approche pluridisciplinaire associant un suivi indispensable de l'ophtalmologiste, l'intervention éventuelle de l'orthoptiste pour la rééducation et celle de l'opticien pour optimiser les capacités avec l'aide visuelle adéquate.

En France, 120 centres agréés Optic 2000 sont spécialistes Basse Vision.

Consultation à Pontarlier sur rendez-vous.

Délai de l'ordre de 8 jours.

Séance d'une heure.

Coût : 49€.

La basse vision

La Basse vision ou malvoyance est la perte de la vision fine, de la vision des détails souvent accompagnée par une altération partielle ou totale du champ visuel.

● Perte de la vision centrale



● Vision morcelée



● Vision tubulaire et troubles du champ visuel



Optic 2000

16 rue de la République

PONTARLIER

03 81 46 51 11

